

Déposer un avis

INVITÉS

Si vous avez reçu un e-mail de « plateforme-consultation@consultation-zonage-de-raccordement-biomethane.fr »



plateforme-consultation@consultation-zonage-de-raccordement-biomethane.fr

Bonjour,

Le décret « [droit à l'injection](#) » et sa mise en application dans la [délibération N°2019-242](#) de la Commission de Régulation de l'énergie pour définir le raccordement optimal des projets d'injection d'une zone en minimisant les coûts d'adaptation des réseaux pour plus de précision sur le volume de biométhane mobilisable sur le territoire. Finalement, le zonage de raccordement est soumis à la

C'est dans ce cadre que la consultation sur la zone  a été lancée, et se terminera le 5 mai 2020.

Vous êtes invités à vous connecter pour déposer votre avis sous format PDF en suivant ce lien [Voir la fiche de la zone](#).

Cliquez sur le lien sécurisé du mail pour déposer avant la date de fin de consultation indiquée

Un message précise le dépôt de votre avis et le nombre d'avis est

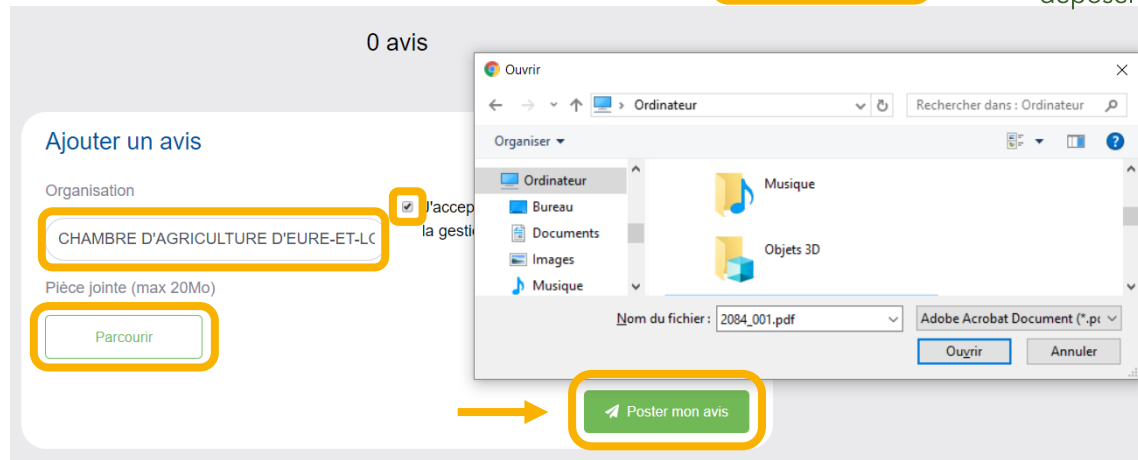
incrémenté 1 avis

Ajouter un avis

Merci, votre avis a bien été envoyé.

Renseignez tous les champs et insérez une pièce jointe le cas échéant (max 20Mo).

Puis cliquez sur **Poster mon avis**



0 avis

Ajouter un avis

Organisation

CHAMBRE D'AGRICULTURE D'EURE-ET-LOIRE

Pièce jointe (max 20Mo)

Parcourir

Poster mon avis

